REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION INTERNATIONALE, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES GUINEENS DE L'ETRANGER

000719

N°_____/ MAECIAGE/ SG/ CAB/AGCB /2022

Conakry, le 01 FEV 2022

Le Ministre

A

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Royaume de Belgique en Guinée Conakry

Objet : modification de la convention spécifique du 14 /12 2018 et de son annexe

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre N° 2021/MGN/29.7 en date du 22 décembre 2021, relative à l'objet sous rubrique.

En réponse, je voudrais vous notifier mon avis de non objection sur la modification de la Convention spécifique du 14 décembre 2018 et de son annexe pour la réalisation de la nouvelle intervention intitulée « développement du potentiel d'économie verte du mont Gangan »dans le pilier 1 dont le montant s'élève à hauteur 1 900 000 Euros.

Je saisis cette occasion pour vous exprimer mes remerciements pour tous les efforts que vous ne cessez de déployer dans le cadre du renforcement et de la diversification des relations de coopération entre nos deux pays.

Veuillez agréer, **Monsieur l'Ambassadeur**, les assurances de ma considération distinguée.

Le Ministre

Dr Morissanda Kouyaté
Prix Nelson Mandela des Nations Unies

Centre directionnel de Koloma/ Commune de Ratoma contact@maeciage.gov.gn (+224) 655 044 444 / 611 897 777
BP: 2519 - Conakry, Rép. de Guinée www.maeciage.gov.gn maeciage maeciage